



## ÉDITO

À l'occasion de cette nouvelle année et au nom des 120 conseillères et conseillers du CESER, je souhaite vous adresser en premier lieu mes meilleurs vœux pour 2022.

Cette année sera malheureusement encore marquée par la crise sanitaire et ses conséquences économiques, sociales et environnementales auxquelles les ligériens doivent s'adapter au quotidien. 2022 sera également une année électorale importante pour notre démocratie. Dans ce contexte sanitaire particulier, la société civile organisée doit apporter aux candidats un regard sur les grands enjeux auxquels il est essentiel de donner des réponses aux citoyennes et aux citoyens. Assurément les CESER sont en capacité de jouer ce rôle dans les régions en présentant par leurs travaux, des analyses solides et les propositions des organisations représentées dans leurs assemblées.

Pour le CESER, cette année sera aussi particulière puisque nous célébrerons les 50 ans de sa création depuis la loi du 5 juillet 1972 qui inaugura le Conseil Economique et Social dans chaque Région. Depuis 50 ans, cette chambre consultative à côté de l'assemblée régionale produit des études, des contributions et des avis à destination des élus pour leur apporter une vision de la société civile sur l'action de la Région. Elle n'a pas été créée pour auditer, contrôler ou même juger l'action des élus mais bien pour leur apporter un regard différent sur leur action et être force de propositions afin d'enrichir les politiques publiques.

C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons nos travaux en 2022 avec des contributions sur différents sujets liées aux politiques régionales. Par exemple les plans de santé en région, le rôle de l'arbre dans une politique environnementale ou le patrimoine.

En 2022, alors que notre société est fracturée comme rarement, le CESER Pays de la Loire a la volonté de poursuivre sa mission commencée il y a 50 ans, en proposant une expression constructive et apaisée sur les politiques publiques régionales, rouage essentiel d'une démocratie vivante.

Bonne année 2022

Jacques Bodreau,  
Président du CESER

## L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE

L'agriculture des Pays de la Loire bénéficie d'une solide renommée, caractérisée par une production diversifiée et de qualité, reconnue par des certifications et des labels. Néanmoins, notre agriculture est confrontée à des défis majeurs : soutenir le renouvellement des générations, nourrir une population en expansion, protéger et restaurer l'environnement, procurer un revenu aux agriculteurs. Dans ce contexte, le CESER publie un rapport proposant en cinq thématiques, 31 préconisations de portée régionale articulées avec les politiques agricoles nationales et européennes.

### 1 TRANSMISSION ET MODÈLES

L'enjeu de la transmission est majeur compte-tenu du vieillissement des chefs d'exploitations. Afin d'attirer de nouvelles vocations, le CESER propose de **créer un fonds d'accompagnement pour soutenir les étapes « amont » précédant l'installation**. Il s'agit de financer des actions de découvertes et d'acculturation, (espaces test, en appui notamment sur les exploitations des établissements de l'enseignement agricole, les fermes expérimentales, stages de formation...). D'autre part, le CESER suggère à la Région d'**expérimenter une "Dotation Nouvel Installé" pour les plus de 40 ans** pour faciliter, par exemple, l'intégration d'agriculteurs non issus du monde agricole.

### 2 L'AGRICULTURE DANS SON ENVIRONNEMENT : UNE RELATION INTERDÉPENDANTE

L'agroécologie utilise au maximum la nature comme facteur de production en maintenant les ressources naturelles et ses capacités de renouvellement. C'est pourquoi, le CESER plaide pour **un essor de l'agroécologie accompagné par des mesures régionales volontaristes**, notamment le renforcement de la biodiversité sur les parcelles agricoles, en favorisant l'hétérogénéité des paysages (tailles des parcelles, diversité et rotation des cultures, espaces semi-naturels, haies, prairies, mares, ...). En outre, **les enseignements agricoles et les formations continues doivent orienter leurs contenus vers les pratiques agroécologiques**.

### 3 AGRICULTURE TECHNOLOGIQUE, RECHERCHE ET INNOVATION

Applications, robots, drones, radar... sont devenus incontournables dans nombre d'exploitations agricoles. De ce fait, le CESER plaide pour que **les lycées et les établissements d'enseignement agricole soient équipés en outils numériques performants**. De même, **les "outils" assurant le transfert de connaissances et de pratiques entre la recherche et les exploitations doivent être renforcés**, particulièrement les fermes expérimentales (programmes R&D, recherche appliquée dans des conditions réelles et transférables).

### 4 ALIMENTATION ET CONSOMMATION DURABLES

La tendance de consommation vers le végétal représente des opportunités de développement de nouvelles filières (algues, légumineuses, alternatives à la viande, boissons végétales...). Pour le CESER, il est nécessaire **d'accompagner l'essor de nouvelles filières de production qui répondent aux attentes de consommations et aussi conforter l'approche par filières**.

### 5 EMPLOI, FORMATION, COMPÉTENCES & CONDITIONS DE TRAVAIL

Les difficultés rencontrées dans les collectifs de travail agricole sont fréquemment un facteur de départ de la profession. Aussi, le CESER propose **d'outiller les agriculteurs en termes RH pour favoriser leur intégration dans un collectif**. Enfin, en réponse à la problématique du logement, le CESER propose de favoriser l'octroi des aides et des « prêts à taux zéro » pour l'acquisition et la rénovation de logements anciens, et aussi de faciliter l'accès aux logements communaux et à des logements temporaires.

Lire l'étude sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)



**TÉMOIGNAGE**  
**BENOIT ROCH,**  
Rapporteur de l'étude,  
au nom de la commission  
« Economie-Emploi-  
Recherche-Innovation »

Accompagner l'évolution de l'agriculture vers des modèles plus résilients, prospères et durables

L'agriculture ligérienne est confrontée à des mutations sans précédent qui s'inscrivent dans un contexte inter-régional, national, européen et international.

Au défi de nourrir la population se sont ajoutés de nouveaux enjeux : l'adaptation et l'atténuation du dérèglement climatique, la sécurité et l'autonomie alimentaires, la réponse aux attentes des consommateurs.

Les préconisations de cette étude sont destinées à la profession agricole, aux citoyens et aux consommateurs. Elles sont issues notamment de l'audition de 38 structures et de plus d'une soixantaine de personnes.

Ces auditions reflètent toute la diversité du monde agricole, para agricole et agro-alimentaire, qu'il s'agisse des agriculteurs, des industries agroalimentaires, des distributeurs, des enseignants-chercheurs ou encore du monde de l'éducation et de la formation, de la R&D et de l'innovation...

### CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE LIGÉRIENNE

**2,2 millions d'hectares** de surface agricole utilisée, près de **70 %** du territoire régional (**53 %** pour la France métropolitaine)

**4<sup>E</sup>** rang des régions agricoles françaises, production avoisinant les **10 %** du chiffre d'affaires national

**23 000** exploitations agricoles

**63 000** actifs permanents dans l'emploi agricole

**25%** des salariés de l'industrie régionale travaillent dans le secteur agro-alimentaire

Source : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, chiffres clés et généralités de l'agriculture ligérienne





# LE CYCLE DE VIE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES, OUTIL D'ÉVALUATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?



3 QUESTIONS À

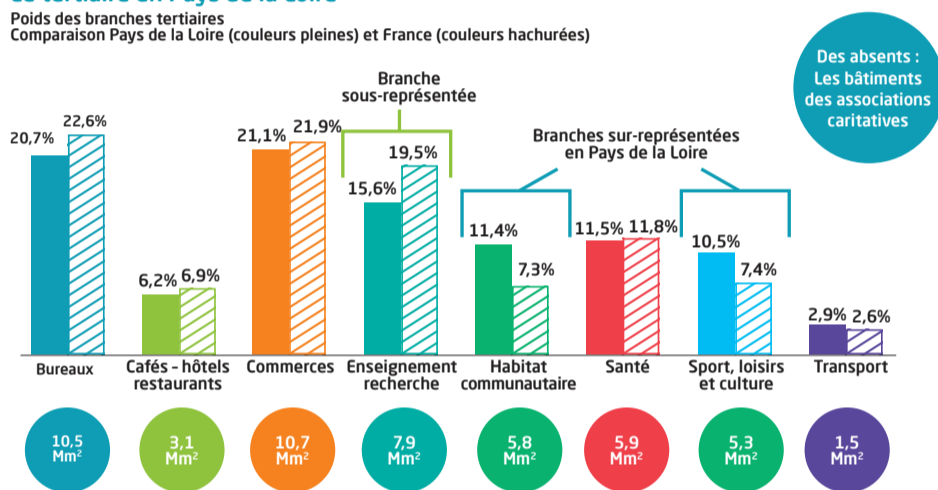
**MARIE-JEANNE BAZIN,**

Rapporteuse, au nom de la Commission « Infrastructures-Déplacements-Télécommunications-Energie »

En France, l'usage des bâtiments résidentiels et tertiaires est le troisième secteur le plus émetteur de gaz à effets de serre (GES) derrière le transport routier et l'agriculture/sylviculture. En Pays de la Loire, les bâtiments à usage tertiaire réalisent près du tiers des consommations d'énergie de l'ensemble résidentiel/tertiaire et des émissions de GES du secteur immobilier. Ils représentent donc un important potentiel d'économies d'énergies et d'émissions de GES. L'obligation environnementale de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires supérieurs à 1000m<sup>2</sup> devrait donner une impulsion nouvelle au secteur du bâtiment.

## Le tertiaire en Pays de la Loire

Poids des branches tertiaires  
Comparaison Pays de la Loire (couleurs pleines) et France (couleurs hachurées)



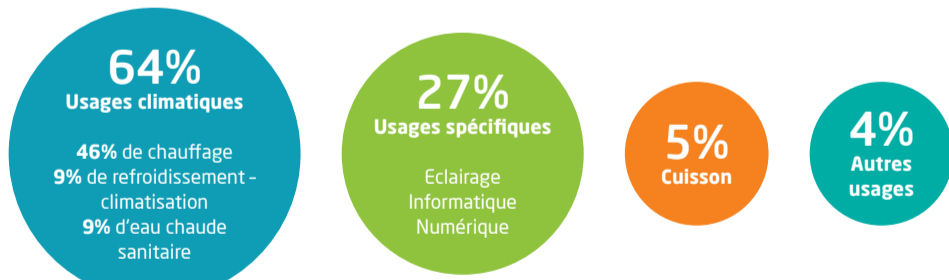
Source : CEREN - 2014 - Exploitation CERC

## QUELQUES CONSTATS :

- Une **disparité de types de bâtiments** segmentés en huit secteurs d'activité de services : bureau, hôtellerie-restauration, commerce, enseignement, habitat communautaire, santé, sports-loisirs-culture, transport.
- **Des acteurs nombreux et variés** : publics et privés.
- Une **réglementation différente et un contexte réglementaire contraint** en fonction de la taille des bâtiments : le grand tertiaire >1000m<sup>2</sup> et le petit tertiaire <1000m<sup>2</sup>.

## 1 QUELLE A ÉTÉ VOTRE APPROCHE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

### Panorama des usages des consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires



Source : fedene.fr/SNEC-Bâtiments-tertiaires-Economies-2020

L'énergie est une porte d'entrée pour une approche transversale et novatrice : la rénovation énergétique va bien au-delà de la maîtrise de l'énergie. Le CESER ne s'est pas limité au décompte des émissions de GES dus aux usages, mais a plus largement pris en compte les matériaux employés lors des opérations de rénovation et de construction. Certains matériaux, comme le bois, la paille, le chanvre, la terre sèche ou la pierre, ont l'avantage de générer moins de gaz à effet de serre durant leur cycle vie.

C'est à partir de cette vision de « Cycle de vie » que nous avons mené cette étude sur la rénovation énergétique. Le « Cycle de vie » des bâtiments intègre le choix de matériaux de construction innovants mais également la nécessité de s'adapter aux évolutions à venir : changements climatiques et problème de confort thermique en été, télétravail et espace libéré dans les locaux. Ce parti pris induit aussi la prise en compte des changements de comportement des usagers et l'évolution des usages. L'utilisation des énergies renouvelables entre également en compte dans cette approche. Par ailleurs, la crise sanitaire a mis en évidence les interactions en matière d'économie d'énergie et d'espaces.

Nous nous sommes efforcés de prendre en compte toutes les sources de consommation d'énergie, y compris certaines moins connues, comme celles des datacenters (centres d'hébergement de données) en France, consommateurs en 2015 de davantage d'électricité que la ville de Lyon. Les bâtiments industriels, agricoles et les entrepôts ont aussi attiré notre attention : ils comportent d'importants enjeux de consommation d'énergie, mais contrairement aux bâtiments tertiaires, restent peu concernés par les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. D'autres bâtis tertiaires tels que ceux des associations caritatives en propriété propre sont aussi concernés. Il serait d'ailleurs nécessaire qu'une étude complémentaire leur soit consacrée.



Enfin, l'audition de 50 acteurs de terrain : propriétaires, locataires, bailleurs, usagers, privés et publics... nous a permis d'identifier de nombreux freins à la rénovation énergétique : réglementaires (administratif, juridique) environnementaux, économiques, sociétaux, techniques ou ceux concernant les mesures d'accompagnement, l'évaluation et le suivi des résultats.

## 2 QUELLES SONT LES CIBLES DES PRÉCONISATIONS ?

L'ambition du CESER est de dépasser les seules expérimentations pour une mise en trajectoire de la massification des opérations de rénovation énergétique des bâtiments, en tenant compte de la spécificité des territoires, afin de « booster » la mobilisation à tous les niveaux. Ainsi, le CESER propose des leviers d'amélioration, sous forme de 45 préconisations destinées à sept cibles prioritaires, permettant le développement d'une rénovation efficiente et durable.

Elles s'adressent en premier lieu à la Région qui dans son budget soutient la rénovation des bâtiments publics. Le CESER lui propose d'organiser une conférence en présence de tous les acteurs ligériens permettant d'ouvrir une réflexion globale sur le bâtiment. La Région pourrait également innover dans ses accompagnements financiers, en favorisant les pratiques vertueuses de construction et de rénovation. Elle pourrait aussi fixer des objectifs environnementaux chiffrés dans les marchés publics et privés spécifiquement liés à la rénovation thermique.

Les Communes et les EPCI, acteurs les plus proches des territoires, sont invités à harmoniser les réglementations en matière d'urbanisme. Le développement de solutions foncières permettrait également de requalifier ou de réaffecter des friches industrielles.

Aux professionnels du secteur, le CESER propose de développer une vision sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, en prévision de l'évolution des conditions climatiques. Privilégier la ventilation sur la climatisation, peut être aussi une solution intéressante, même si elle est complexe techniquement.

Enfin, le CESER propose aux entreprises de regrouper la gestion du patrimoine immobilier et l'énergie avec la création de postes d'économies de flux attachés à l'énergie.

## 3 QUELS SONT LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DES PRÉCONISATIONS ?

Elles visent notamment à lever les nombreux freins réglementaires ou techniques dans les mesures d'accompagnement.

La prise en compte du « Cycle de vie » doit permettre entre autres, d'agir sur le choix des matériaux de construction, sur les méthodes de construction et de rénovation et enfin sur des usages plus sobres, plus responsables pour l'environnement. C'est sur cet ensemble de paramètres qu'il est nécessaire d'agir.

Quant aux enjeux de la rénovation thermique des bâtiments tertiaires, ils sont autant économiques, par la réduction de la facture énergétique, la structuration des filières de valorisation des matériaux, que sociétaux. Dans le secteur de l'isolation et du chauffage, 34 000 emplois pourraient être créés en France d'ici à 2023.

Enfin, l'accélération de la politique de l'emploi via la formation professionnelle adaptée aux enjeux, en tenant compte de l'existant, aurait toute son importance pour développer et garder la main d'œuvre qualifiée dont a besoin notre région.

\*Etablissement Public de Coopération Intercommunale



# RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE FIN D'ANNÉE | Extrait des expressions



## WEBINAIRE DES CESER DE L'ATLANTIQUE | 18 novembre

Près de 100 personnes représentant les quatre régions composant les CESER de l'atlantique ont participé à la présentation de leur dernière étude. **Divers témoignages d'acteurs de la société civile, porteurs de coopération ont illustré les enseignements de l'étude. Des élus régionaux de Nouvelle-Aquitaine et Normandie étaient invités à partager leur vision de l'interrégionalité.** Thomas Perrin, maître de conférences en aménagement et sciences sociales et humaines a complété ce webinaire d'éléments de comparaison sur les coopérations à l'échelle européenne.

**Georges Plessis, Rapporteur de l'étude, Conseiller du CESER Pays de la Loire**

La Bretagne, les Pays de la Loire, la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine présentent trois lignes de forces communes : une trajectoire démographique positive, un tissu économique diversifié et le partage d'un patrimoine naturel exposé à de fortes pressions. Les enjeux qui naissent de ces dynamiques sont sources de coopération pour nos territoires.

**Thomas Perrin**

**Trois éléments sont essentiels à la coopération : la connaissance des partenaires entre-eux, la volonté d'investir et la complémentarité.**

Plus la complémentarité sera évidente, plus les décideurs auront envie d'aller vers la coopération, donc feront preuve de volonté. Et plus ils auront ainsi connaissance de l'importance de coopérer.

**Mathieu Bergé, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine**

La question des futures coopérations régionales dépendront du périmètre stratégique dans lequel on les envisage. Demain, se poseront les questions : dans quels domaines et à quelle échelle coopérer ? Sans créer de nouvelles structures, il faut mobiliser les stratégies, les dispositifs existants, les mettre en synergie. **L'intérêt d'une macro-région atlantique, au-delà de cette volonté de structuration des politiques c'est aussi permettre de mobiliser davantage de financements.**

**Jacques Bodreau, Président des CESER de l'Atlantique, Président du CESER Pays de la Loire**

La coopération interrégionale n'est pas à « marée basse ». Les coopérations sont fonction de la valeur ajoutée qui est recherchée et s'adaptent en fonction de périmètres stratégiques. **La macro-région Atlantique est à l'agenda des travaux de l'association pour décrypter ce qu'est une stratégie macro-régionale et identifier comment la société civile organisée peut y trouver à la fois un intérêt et en être acteur.**



+ (Re)voir le webinaire en replay :

CESER Pays de la Loire



## AGIR CONTRE L'ILLETRONISME EN PAYS DE LA LOIRE | 25 novembre

Ce colloque a réuni, en présence du Vice-président de la Région, André Martin, près de 100 participants autour de trois tables rondes :

**Illectronisme et éducation** avec Anne Reboud, Directrice du service Universitaire d'information et d'orientation - Université de Nantes, Catherine Lemonnier, Chargée de mission à la Délégation académique au monde numérique.

**Illectronisme et formation-apprentissage** avec Laure Gelin, responsable du Pôle Innovations & Développement pour l'Union régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, Yvan Godreau, médiateur numérique et membre du hub CONUMM.

**Illectronisme et exercice des métiers** avec Georges Plessis, Fédération régionale des syndicats et exploitants agricoles, et Marc Marhadour, Délégations régionales de l'UDES et de l'UNIFED et Conseillers du CESER.

**Éléonore Bleuzen, Rapporteuse de l'étude et Conseillère du CESER**

Il y a trois enjeux : les difficultés d'usage des outils (ordinateur notamment), l'évolution rapide des technologies et la formation à distance. Le CESER a émis 22 préconisations concrètes et réalistes avec des objectifs

et cibles précis pour prévenir l'illectronisme dans la formation tout au long de la vie et sensibiliser à la lutte contre l'illectronisme dans les entreprises. Avant de débiter cette étude, je n'avais pas conscience qu'il y avait tant de personnes touchées, et notamment chez les jeunes. Ce colloque a permis de sensibiliser des acteurs du territoire.

**Jean-Marie Besse, universitaire spécialiste de l'illectronisme et de l'illectronisme, grand témoin**

**J'ai lu beaucoup de rapports et celui-ci me paraît l'un des meilleurs parce qu'il s'ancre du côté des propositions.**

Les questions que nous rencontrons aujourd'hui sont à l'articulation du culturel, du social, du générationnel et de la manière d'entrer avec le savoir. Nos outils numériques se perfectionnent de façon constante, il faut apprendre tout au long de la vie et donner confiance aux gens pour les aider à s'approprier ces outils.

**Avant de développer une politique contre l'illectronisme, partir sur un constat solide, argumenté avec les pistes proposées, est un vrai plus.**



+ (Re)voir le colloque en replay :

CESER Pays de la Loire



## PROMOTION ET PRÉVENTION EN SANTÉ-SOCIAL | 2 décembre

Le colloque a rassemblé environ 90 élus locaux et agents territoriaux : Région, Conseils départementaux, agglomérations, Rectorat, Conseils de développement, acteurs de la santé et du social... Les débats se sont tenus autour de trois tables rondes :

**La pauvreté et la précarité sociale & la santé au travail** avec Caroline Urbain, Présidente de l'URIOPSS Pays de la Loire et Conseillère du CESER, Bruno André, Administrateur de la FAS Pays de la Loire et Président de Resto troc, Victoria Bazarro, Responsable du pôle Evaluation-Recherche de Territoires Zéro Chômeur Longue Durée.

**Le logement : 1<sup>er</sup> élément d'intégration sociale** avec Myriam Nael, déléguée régionale de l'URHAJ, Sébastien Perinel, Directeur de SIAO, Béran-gère Feufeu, Coordinatrice du secteur Logement CLCV et Conseillère du CESER.

**L'éducation à la santé, devenir acteur de sa santé** avec Patrick Cottin, Directeur de la MDA 44, Anne Le Meur, Directrice, Coordinatrice de Fédération CIDFF Pays de la Loire et conseillère du CESER, Nicolas Blouin, Directeur de A vos soins.

**Caroline Urbain**

La pauvreté et la précarité sociale réduisent l'espace de vie économique, social, géographique, psychologique et temporel. Dans la démarche « d'aller vers », les acteurs de la solidarité vont à la rencontre au plus près des personnes.

**Nicolas Blouin**

Nous faisons face à une recrudescence des problématiques santé, sociale, et précarité. Le MarsSoins, camion de soins, permet de réduire les inégalités de santé en allant vers les publics les plus éloignés, en concertation avec les acteurs locaux de la solidarité.

**Dominique Laperrière-Michaud, Rapporteuse de l'étude, Présidente de la commission Santé-Social du CESER**

Les remarques des participants sur la prévention santé-sociale ont largement rejoint les propos portés par le CESER dans son étude ; sur le fond avec l'approche de la prévention comme « colonne vertébrale de la santé », l'importance de l'accessibilité à tous et l'inter dépendance santé-territoire-situation sociale ; sur la forme avec la nécessaire coopération entre les acteurs, l'articulation des dispositifs et un développement sur le temps long vu comme investissement social.



+ (Re)voir le colloque en replay :

CESER Pays de la Loire





# BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



## TÉMOIGNAGE

**ANNE BLANCHE,**  
Rapporteuse générale du budget

La présentation du BP 2022 est l'occasion pour la Région de réaffirmer les priorités politiques évoquées au moment de la présentation des orientations budgétaires en octobre dernier : l'emploi, la jeunesse et l'écologie, trois axes stratégiques affichés comme le socle de la nouvelle mandature.

### > Quel est l'avis du CESER sur le BP de la Région ?

Le BP 2022 s'inscrit dans un scénario de reprise. Il s'inscrit aussi dans un contexte encore empreint d'incertitudes quant à la situation sanitaire et ses impacts économiques, sociaux et sociaux. Toutefois, les prévisions pour 2022 sont favorables, tablant sur une poursuite du rebond observé en 2021. Cela se traduit notamment par le dynamisme des recettes, 78% d'entre elles étant assises sur la consommation (TVA\*, TCI et TICPE\*). **Ce dynamisme, conjugué à la maîtrise des dépenses, se traduit par une amélioration des grands agrégats financiers.** La Région entend maintenir un niveau d'investissement élevé de près de 540M€ contre 450 M€ en moyenne avant la crise et un niveau d'engagements pluriannuels en légère augmentation de 23M€ (hors fonds européens de 387M€).

La comparaison du BP 2022 avec les précédents, voire avec les comptes administratifs d'avant crise est à analyser avec prudence compte tenu des mesures exceptionnelles mises en œuvre par la Région en 2020, 2021 et prévues pour 2022, dans le cadre des plans d'urgence et de relance.

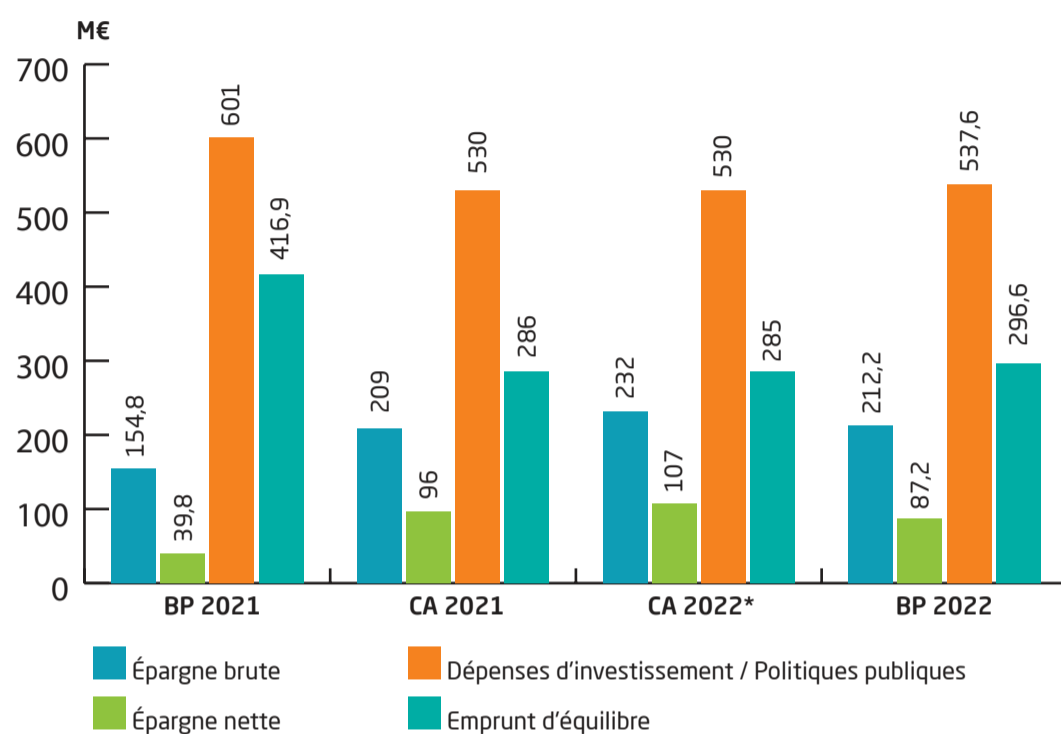
Fort de ces choix, la durée de désendettement serait portée à 9,19 ans à fin 2022 avant une amélioration à 8,8 ans à horizon 2024 du fait de l'amélioration de l'épargne (brute et nette). **Ces prévisions restent toutefois à prendre avec prudence dans la mesure où la variation du taux d'exécution de 1 point des dépenses de fonctionnement aurait un impact de 11,8 M€ sur l'épargne brute et de 0,58 année sur la capacité de désendettement.**

Par ailleurs, **le CESER propose que des politiques affichées dans le BP soient assorties de la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer les politiques publiques.** En effet, après deux années de crise sanitaire, l'évaluation est une opportunité pour la Région de rendre lisible ses efforts financiers au regard de ses trois priorités et des objectifs de simplicité, d'efficacité, de proximité.

Enfin, **le CESER réitère ses précédentes recommandations de présenter une analyse budgétaire selon les trois priorités affichées de la mandature, de compléter la vision prospective par une réflexion financière pluriannuelle, et d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement et un plan stratégique de patrimoine.**

\*TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

\*TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques



\* Tel que projeté dans les orientations budgétaires d'octobre 2021

Lire l'avis sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)

## CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2021-2027



## TÉMOIGNAGE

**ANTOINE CHARLOT,**  
Rapporteur aux Plan, Schémas, Territoires

Le Préfet de Région, Didier Martin, a présenté à la session du CESER de décembre dernier, le nouveau Contrat de Plan État Région (CPER) pour la période 2021-2027 sur lequel le CESER a élaboré un avis.

### > Quel rôle joue le CPER dans l'aménagement du territoire ?

En France, plus de 60 milliards d'euros vont être engagés conjointement par l'État et les Régions, dans le cadre du renouvellement des CPER. Il s'agit d'un effort important qui trouve sa traduction en Pays de la Loire à travers un CPER affichant un montant global de 3,35 milliards d'euros. **Pour le CESER, ce contrat vise à renforcer la convergence des financements publics, sur des projets structurants contribuant à un développement durable et équilibré des territoires. Il acte la convergence des financements de l'État et de la Région, au profit de priorités partagées et d'objectifs opérationnels.**

Crédits (M€)	État	Région	TOTAL
Contractualisés	491,08	555,7	1 046,78
Valorisés	665,39	661,9	1 327,29
Relance	479,5	497	976,5
TOTAL	1 635,97	1 714,6	3 350,57

Crédits « valorisés » : pacte régional d'investissement dans les compétences, campus hospitalo-universitaire sur l'île de Nantes, plan France Très Haut Débit...

### > Quelles sont les grandes lignes de l'avis du CESER ?

Le CESER note avec satisfaction la répartition des financements prévus au sein du CPER. Il apprécie tout particulièrement la hausse des enveloppes sur la transition écologique et sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (81,3% des nouveaux crédits).

Le CESER considère que le CPER doit être au service d'un projet de territoire et s'inscrire dans une vision pluriannuelle partagée par la Région et l'Etat. En ce sens, son articulation avec les schémas régionaux est indispensable. C'est à la fois une question de lisibilité et de cohérence de l'action publique. En conséquence, **le CESER souhaiterait que soit mis en évidence la manière dont les orientations portées dans le SRADDET\*, sont réaffirmées dans le CPER.**

Le CESER souhaite également insister sur l'articulation entre le CPER et les autres financements publics. Il se félicite que des crédits soient valorisés dans le CPER (autres que ceux relevant du Contrat) mais s'interroge par ailleurs sur les critères qui ont conduit l'Etat et la région à les intégrer. C'est pourquoi, **la société civile organisée représentée au CESER aimerait avoir une vision plus précise de la complémentarité entre les crédits contractualisés et les crédits "valorisés" ainsi que des montants des fonds européens et de l'apport des collectivités locales.**

Enfin, **le CESER regrette que le volet mobilité ne donne pas lieu à une nouvelle contractualisation**, au motif de retards constatés dans la réalisation de certains projets. En outre, il s'interroge sur l'absence de trois volets susceptibles de relever du CPER, et qui ont été largement impactés par la crise : la filière touristique (lucrative et sociale), le secteur associatif et l'insertion sociale. Cependant, les volets « santé » et « transition numérique » bénéficient de fortes dotations.

\*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Lire l'avis sur le CPER 2021-2027 et le bilan sur le CPER 2015-2020 sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)